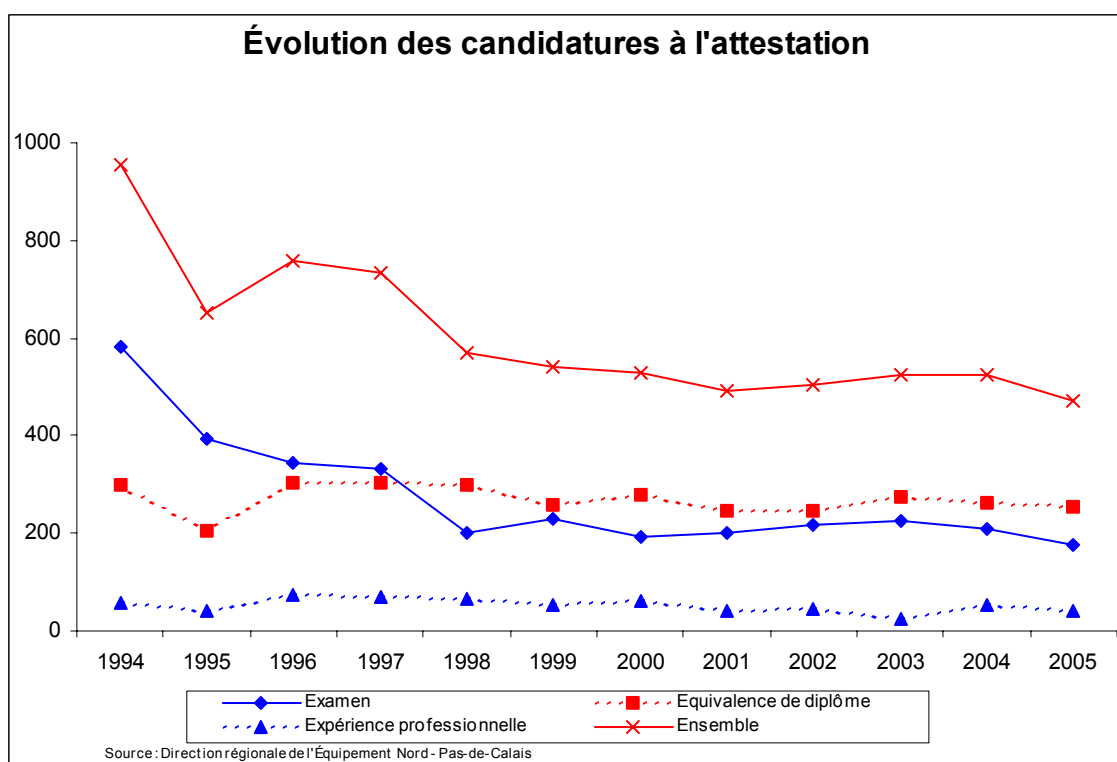




Accès à la profession de transporteur et de commissionnaire : bilan 2005

En 2005, 470 demandes d'attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur ou de commissionnaire ont été déposées auprès de la direction régionale de l'Équipement Nord – Pas-de-Calais, soit 56 de moins qu'en 2004. Le nombre de demandes atteint en 2005 son niveau le plus bas depuis le début du suivi en 1994, avec encore 20 demandes de moins que pour le point bas enregistré en 2001.



Répartition des candidats en 2005 selon l'option et le mode d'accès choisis

Mode d'accès	Examen	Expérience professionnelle	Equivalence de diplôme	Total
Marchandises	138	22	111	271
Voyageurs	27	1	71	99
Commissionnaires	12	17	71	100
Total	177	40	253	470

Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Note : En grisé, sont indiqués les modes dominants par option. Ce tableau comprend les candidats picards à l'examen et les candidats n'ayant pas précisé leur département d'origine

La chute du nombre de demandes d'attestations par rapport à 2004 est due essentiellement à la baisse des candidatures à l'examen (-30 candidats), même si le nombre de demandes d'équivalence de diplôme et de validation d'expérience professionnelle sont aussi en baisse.

Globalement, le nombre de reçus, tous modes et options confondus, a diminué de 8,5% par rapport à 2004 (302 au lieu de 330), et retrouve le niveau de 2003. Le taux de réussite global est par contre à nouveau en hausse : 64,3% en 2005 contre 62,7%. Le taux de réussite à l'examen est quant à lui en baisse en 2005 à 21,5%, après une année de forte hausse en 2004, où il avait atteint 24,2%. Le principal mode d'accès à la profession de transporteur ou de commissionnaire reste nettement l'"équivalence de diplôme", avec 81% des admis, contre 77% en 2004 et 89% en 2003. C'est également ce mode qui affiche le meilleur taux de réussite avec 96,4%.

Taux de réussite en 2005 par mode d'accès à la profession de transporteur et de commissionnaire

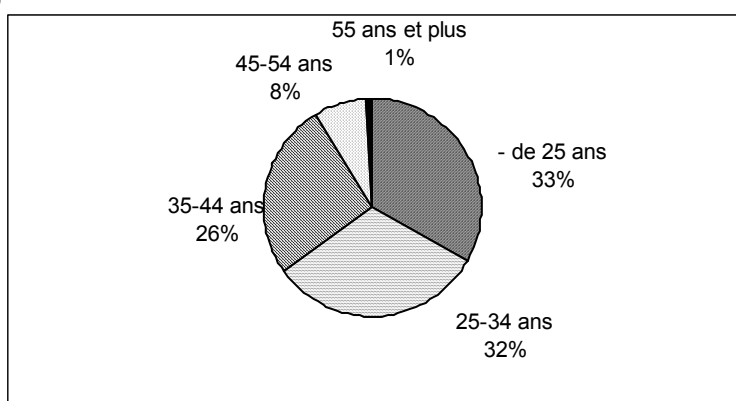
	Examen	Expérience professionnelle	Equivalence de diplôme	Total
Marchandises	18,1	40,9	95,5	51,7
Voyageurs	14,8	0,0	97,2	73,7
Commissionnaires	75,0	64,7	97,2	89,0
Total	21,5	50,0	96,4	64,3

Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Note : Ce tableau comprend les candidats picards à l'examen et les candidats n'ayant pas précisé leur département d'origine

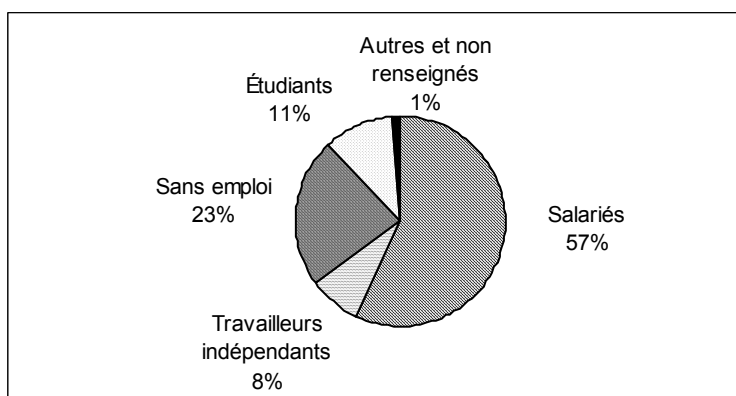
Profil des candidats résidant dans le Nord – Pas de Calais en 2005

Avec une part de 76,8%, les hommes représentent toujours l'essentiel des candidats. De plus, les plus jeunes candidats restent majoritaires.



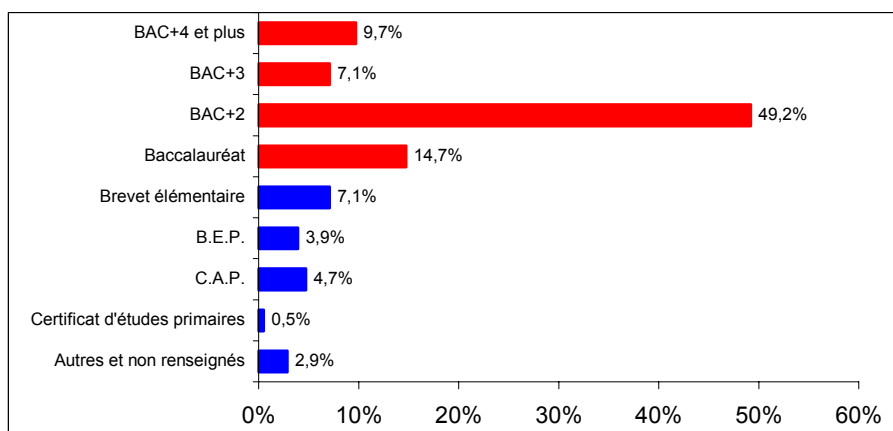
Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Les candidats à l'attestation qui occupent un emploi, qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants, sont plus nombreux qu'en 2004 puisqu'ils représentent 65% des candidats au lieu de 63% l'année précédente et 60% en 2003. La part des étudiants, quant à elle, stoppe sa progression, pour atteindre 11% contre 13% en 2004. Les personnes sans emploi représentent, elles, 23% des candidats, contre 20% en 2004.



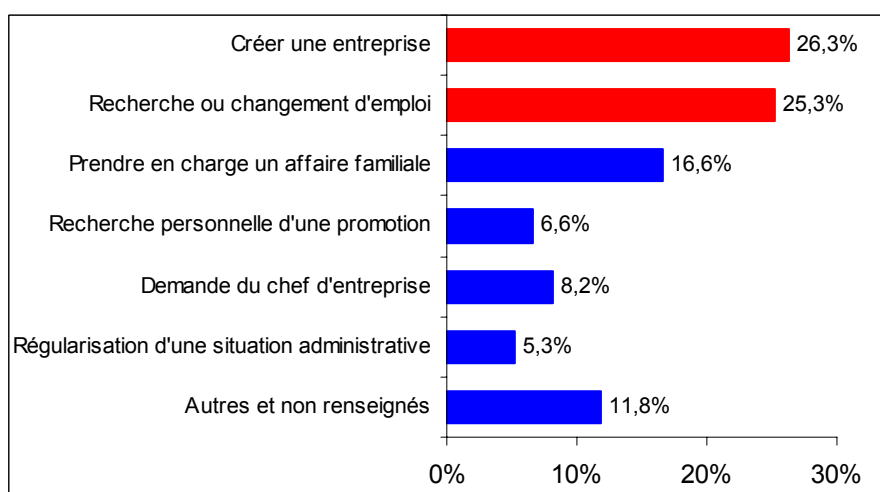
Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

La part des candidats ayant au moins le baccalauréat augmente nettement en 2005, et confirme la hausse de l'année précédente, pour atteindre 80,8% contre 76,7% en 2004 et 73,7% en 2003. Les candidats ayant un diplôme de niveau "bac+2" restent nettement les plus nombreux puisqu'ils représentent toujours près de la moitié des candidats.



Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Enfin, la "création d'entreprise" et "la recherche ou le changement d'emploi" sont, depuis 1994, les deux principaux motifs de candidature. Leur part augmente même à nouveau cette année, contrairement à la "régularisation d'une situation administrative" qui chute de 12,1% à 5,3%, alors qu'elle progressait les dernières années.



Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Le nombre de candidats se présentant à l'examen sans avoir suivi de formation spécifique au préalable reprend sa forte croissance : 44,9% contre 35,8% en 2004 et 26% en 2001.

Caractéristiques des candidatures en 2005 selon le mode d'accès choisi

Les caractéristiques des candidats à l'attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur ou de commissionnaire se révèlent différentes selon la voie d'accès choisie. Sur les 380 candidatures déposées par les candidats du Nord – Pas-de-Calais¹, 98 concernent le mode "examen", 243 "l'équivalence de diplôme" et 39 "l'expérience professionnelle".

¹ La différence avec les 470 candidats du tableau page 1 provient des candidats n'ayant pas renseigné leur département d'origine et des candidats à l'examen dont l'origine géographique est la Picardie.

L'âge est bien sûr plus élevé pour les candidats présentant le mode "expérience professionnelle". On note toutefois que la part des "18-24 ans" pour l'"équivalence de diplôme" chute au profit des "25-34 ans".

Répartition des candidats en 2005 par classe d'âge selon le mode d'accès

Examen			Expérience professionnelle		Equivalence de diplôme	
18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	35-44 ans	45-54 ans	18-24 ans	25-34 ans
16,3%	38,8%	29,6%	64,1%	15,4%	44,9%	32,1%

La prédominance de candidats masculins se retrouve dans tous les modes.

Répartition des candidats en 2005 par sexe selon le mode d'accès

Examen		Expérience professionnelle		Equivalence de diplôme	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
74,5%	25,5%	87,2%	12,8%	76,1%	23,9%

Dans chaque mode, plus de la moitié des candidats sont salariés au moment de la candidature.

Répartition des candidats en 2005 par activité professionnelle, selon le mode d'accès

Examen			Expérience professionnelle		Equivalence de diplôme		
Salarié	Sans emploi	Travailleur indépendant	Salarié	Travailleur indépendant	Salarié	Etudiants	Sans emploi
51%	24,5%	16,3%	74,4%	20,5%	56,4%	14,8%	25,5%

La part des plus diplômés est nettement plus importante pour le mode "équivalence de diplôme".

Répartition des candidats en 2005 par niveau de diplôme, selon le mode d'accès

Examen			Expérience professionnelle		Equivalence de diplôme	
Brevet élémentaire	CAP BEP	Bac.	CAP BEP	Baccalauréat	Bac + 2 (BTS, DEUG)	Bac + 3, Bac +4 et +
15,3%	21,4%	38,8%	28,2%	25,6%	70,4%	24,3%

Enfin, les motifs de la demande restent toujours très variés.

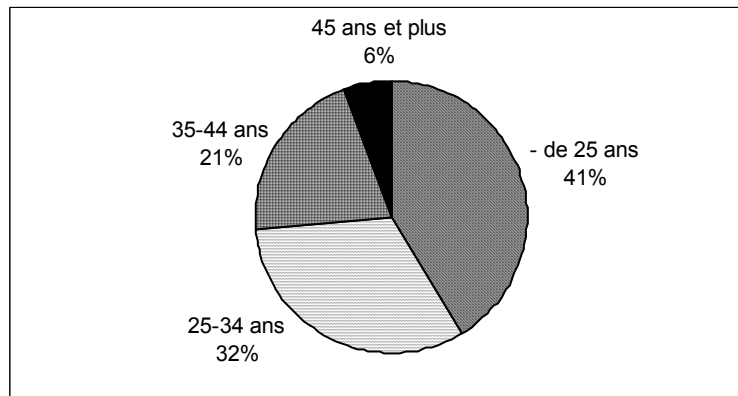
Répartition des candidats en 2005 par motif, selon le mode d'accès

Examen		Expérience professionnelle		Equivalence de diplôme	
Créer une entreprise	Prendre en charge une entreprise familiale	Demande du chef d'entreprise	Créer une entreprise	Recherche ou changement d'emploi	Créer une entreprise
44,9%	22,5%	18%	20,5%	35%	19,8%

Profil des personnes accédant à la profession de transporteur ou de commissionnaire

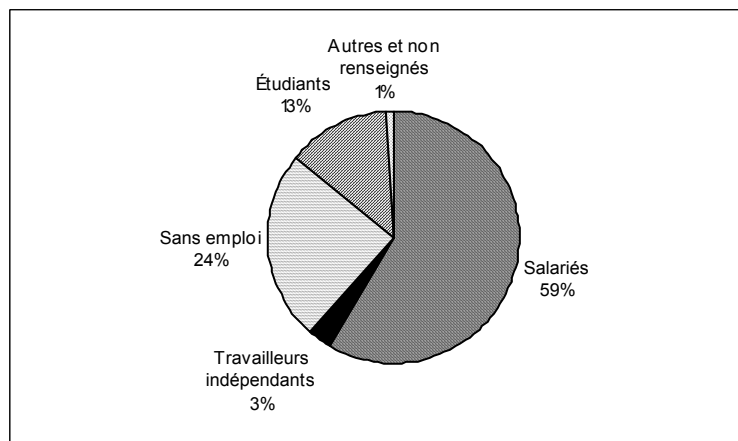
En 2005, le taux de réussite, tous modes d'accès confondus, est de 70,3% pour les candidats résidant dans le Nord – Pas de Calais, soit un résultat comparable à celui enregistré ces dernières années.

Parmi les personnes ayant obtenu leur attestation, 74,9% sont des hommes (pour 76,8% des candidats). La majeure partie des attestataires (73,4% des reçus pour 64,7% des candidats) ont moins de 35 ans.



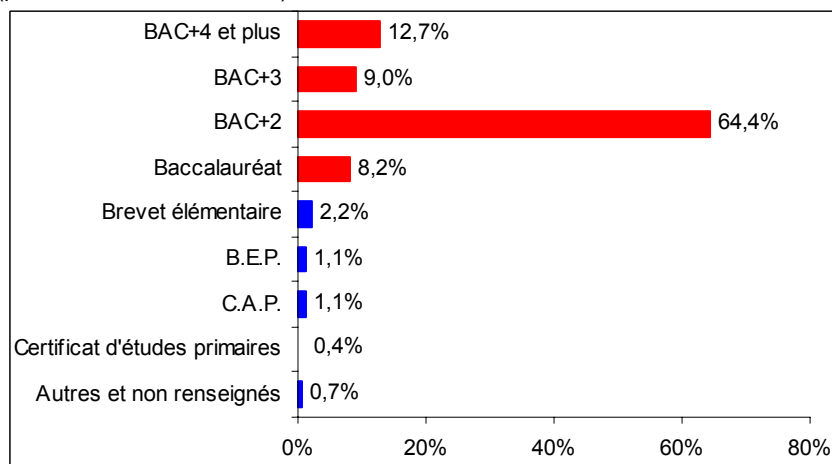
Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Seuls les travailleurs indépendants sont moins représentés au niveau des attestataires que des candidatures globales. La situation est inverse pour les salariés, les étudiants et les "sans emploi".



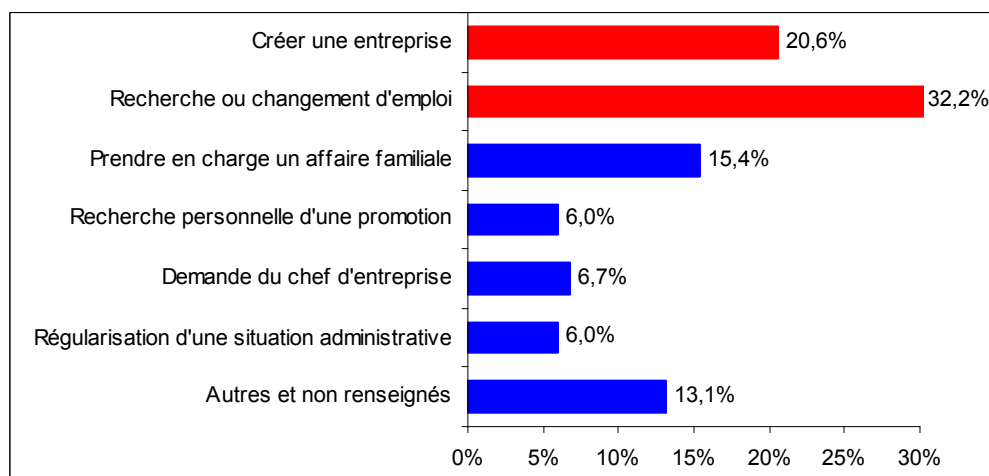
Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Les plus diplômés ont de meilleures chances de réussite : 94,4% des attestataires ont un niveau au moins égal au baccalauréat (pour 80,8% des candidats).



Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Enfin, les candidats qui recherchaient un emploi ou voulaient en changer ont enregistré de meilleurs résultats que les autres. Ils représentent en effet 32,2% des attestataires pour 25,3% des candidats.



Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Les candidats reçus à l'examen ont préalablement suivi une formation spécifique pour 84,6% d'entre eux, alors que les candidats ne sont que 55,1% à l'avoir fait.

Les taux de réussite 2005 dans le Nord – Pas de Calais par mode d'accès

Taux de réussite en 2005 (en %)

Mode d'accès	Examen	Expérience professionnelle	Equivalence de diplôme	Total
Option				
Marchandises	11,5	38,1	96,3	58,3
Voyageurs	6,3	0,0	97,1	78,8
Commissionnaires	75,0	64,7	97,1	89,9
Total	13,3	48,7	96,7	70,3

Source : Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais

Avec 11,5% de reçus, le taux de réussite régional à l'examen "marchandises" trouve un niveau intermédiaire entre les extrêmes de 2004 (24,1%) et 2003 (3%).

Compléments d'information

Le décret n°99-752 du 30 août 1999 relatif au transport routier de marchandises exige que toutes les entreprises utilisant des véhicules pour une activité de transport, y compris les véhicules de moins de 3,5 tonnes de Poids Maximal Autorisé, soient inscrites sur le registre des transporteurs et répondent à trois conditions : la capacité professionnelle, la capacité financière et l'honorabilité.

En 2005, la direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais a ainsi délivré 160 justificatifs de capacité professionnelle (contre 173 en 2004, 103 en 2003 et 164 en 2001).

Source statistique

L'inscription au registre des transporteurs et des loueurs est soumise aux conditions de capacité professionnelle, de capacité financière et d'honorabilité professionnelle. L'attestation de capacité professionnelle est exigée de la personne qui assure la direction permanente et effective de l'activité transport pour les entreprises exerçant leur activité avec des véhicules de plus de 3,5 tonnes de PMA (pour les 3,5 tonnes et moins de PMA, il s'agit d'un justificatif de capacité professionnelle délivré par le Préfet de région aux personnes ayant suivi un stage portant sur la réglementation spécifique au transport routier de marchandises, la gestion et l'exploitation d'une entreprise de transport ou aux personnes pouvant présenter un baccalauréat professionnel transport, spécialité "exploitation des transports").

Trois voies d'obtention de l'attestation de capacité professionnelle sont ouvertes : l'examen, l'équivalence de diplômes et l'expérience professionnelle.

Chaque année, depuis 1994, la direction régionale de l'Équipement exploite les questionnaires remplis à l'occasion de la demande d'attestation. Ces fiches étant parfois incomplètes, il convient de relativiser l'analyse des caractéristiques socio-économiques des candidatures qui n'en demeurent pas moins de bons indicateurs.

Dans l'analyse des profils de candidats, ne sont prises en compte que les candidatures ayant fait l'objet d'une fiche et dont les départements de résidence appartiennent expressément à la région Nord – Pas-de-Calais, soit 380 candidatures au total en 2005. Sont exclus de l'analyse les candidats picards à l'examen et les personnes n'ayant pas renseigné leur département de résidence.

Par extension, on parlera de candidats et non de candidatures. Néanmoins, il faut bien noter que pour les modes d'accès "expérience professionnelle" et "équivalence de diplôme", un même candidat peut faire acte de candidature sur une ou plusieurs options à la fois.

Pour en savoir plus

Site du Ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
www.equipement.gouv.fr

Site de la direction régionale et départementale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais
www.nord.equipement.gouv.fr

Direction régionale de l'Équipement du Nord – Pas de Calais
Cellule Applications Statistiques

44, rue de Tournai - BP 259 - 59019 LILLE CEDEX
Télécopie : 03 20 13 48 45 – E-mail: ASSIG.SGP.DRE-Nord-PdC@equipement.gouv.fr

Secrétariat : 03 20 13 48 30